



COMMUNIQUE

Mercredi 21 juin 2017 au soir, alors le communiqué final sanctionnant les travaux du Conseil des Ministres venait d'être rendu public à la télévision nationale, Monsieur Bruno Ben MOUBAMBA, Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat Social et du Logement, publiait un post sur sa page Facebook, à travers lequel il prétend que le Gouvernement de la République aurait fait le choix de mettre le Gabon sous tutelle du Fonds Monétaire International (FMI).

Outre que cette affirmation est erronée, elle est de nature à mettre à mal la cohésion gouvernementale et constitue une violation flagrante des dispositions de l'article 33 de la Constitution relatives à la solidarité des membres du Gouvernement.

Il est utile à ce stade, pour la bonne compréhension de l'opinion, d'indiquer que l'accord conclu avec le FMI découle du Programme de Relance Economique (PRE) adopté par le Gouvernement et ce, après plusieurs séances auxquelles Monsieur le Vice-Premier Ministre a participé.

Les négociations avec le FMI qui ont engagé l'ensemble du Gouvernement, ont abouti à un appui budgétaire à travers lequel le Programme de Relance Economique bénéficiera de l'expertise du FMI et des autres institutions multilatérales pour sa mise en œuvre.

C'est pourquoi, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Emmanuel ISSOZE NGONDET rappelle à nouveau que les fonctions de membre du Gouvernement obligent à la réserve et à la solidarité. Et lorsqu'un ministre a des réserves à exprimer sur un sujet, il le fait en toute liberté dans les instances appropriées.

La rue et les réseaux sociaux ne sauraient être le réceptacle des points de vue que l'on n'a pas émis durant la tenue des instances gouvernementales.

Fait à Libreville, le 22 JUIN 2017

Pour le Gouvernement

Le Ministre d'Etat,
Porte-Parole du Gouvernement

Alain-Claude BILIE-BY-NZE